

## CONSEIL PROVINCIAL

### Réunion publique du 14 octobre 2004

Présidence de M. Jean-Claude MEURENS, Président,

MM. Georges FANIEL et Jean-Luc GABRIEL siègent au bureau en qualité de Secrétaires.

La séance est ouverte à 15 heures 25.

Il est constaté par la liste des présences que 81 membres assistent à la séance.

#### Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Denise BARCHY (PS), Mme Vicky BECKER (CDH), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Théo BRUYERE (ECOLO), M. Fredy CARPENTIER (CDH), Mme Ann CHEVALIER (MR), M. Jean-Robert COLLAS (MR), M. Jean-Marie COLLETTE (CDH), M. Christophe COLLIGNON (PS), M. Luc CREMER (ECOLO), Mme Nicole DAHNER (PS), Mme Pascale DAMSEAUX (MR), M. Alain DEFAYS (CDH), Mme Danielle DELCHAMBRE (PS), M. Maurice DEMOLIN (PS), M. André DENIS (MR), M. Philippe DODRIMONT (MR), M. Marcel DRIESMANS (PS), M. Dominique DRION (CDH), M. Jean-Marie DUBOIS (PS), Mme Fabienne ENGELS (ECOLO), M. Georges FANIEL (PS), M. Miguel FERNANDEZ (PS), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), Mme Marie FLAMAND (CDH), Mme Murielle FRENAY (ECOLO), Mme Isabelle FRESON (MR), M. Jean-Luc GABRIEL (MR), M. Henry-Jean GATHON (MR), M. Louis GENET (ECOLO), M. Joseph GEORGE (CDH), M. Gérard GEORGES (PS), M. Gaston GERARD (PS), M. Pierre GIELEN (ECOLO), M. André GILLES (PS), Mme Marlène GIOT (PS), M. Johann HAAS (CSP), M. Olivier HAMAL (MR), M. Edgard HOUGARDY (PS), M. André JAMAR (MR), M. Heinz KEUL (MR), Mme Monique LAMBINON (CDH), Mme Yolande LAMBRIX (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Jacques LECLERCQ (PS), M. Alfred LEONARD (PS), M. Marcel LHOEST (PS), Mme Sabine MAQUET (PS), Mme Irène MARAITE (CSP), M. Victor MASSIN (PS), M. Claudy MERCENIER (ECOLO), M. Julien MESTREZ (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Françoise MOUREAU (MR), M. Joseph MOXHET (PS), M. Antoine NIVARD (CDH), M. Alain ONKELINX (PS), Mme Joëlle POULIT (PS), Mme Anne-Marie PERIN (PS), M. Georges PIRE (MR), Mme Francine REMACLE (MR), Mme Betty ROY (MR), Mme Jacqueline RUET (PS), Mme Claudine RUIZ-CHARLIER (ECOLO), M. José SEVRIN (ECOLO), M. Jean SMETS (CDH), M. Roger SOBRY (MR), M. Arthur SPODEN (CSP), Mme Nicole STASSEN (ECOLO), M. Marcel STIENNON (CDH), M. Frank THEUNYNCK (ECOLO), M. Charles VOLONT (PS), Mme Christelle WALTHERY (PS), Mme Evelyne WAONRY (ECOLO), M. Erich WARLAND (CDH), M. Michel WILKIN (MR) et Mme Michèle WILMOTTE (PS).

M. Michel FORET, Gouverneur, et Mme Marianne LONHAY, Greffière provinciale, assistent à la séance.

#### Excusés :

M. Joseph BARTH (SP), M. Abel DESMIT (PS), et M. Robert PATTACINI (MR),

## I ORDRE DU JOUR.

### Séance publique

1. *Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du jeudi 23 septembre 2004 et successivement des séances d'octobre 2004.*
2. *L'Intranet : rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/14)*
3. *Les Relations extérieures de la Province : rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/16)*
4. *La Communication et l'Information : rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/17)*
5. *Les Bâtiments, voiries et Cours d'eau : Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/12)*
6. *Acquisition par la Province de Liège de l'immeuble sis rue des Croisiers 17 à 4000 Liège, propriété de Monsieur Yvan VIGNERON de Fexhe-Le-Haut-Clocher.  
(document 04-05/30)*
7. *La Santé publique, Environnement et Qualité de la vie : Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/13)*
8. *Les Affaires économiques – Intercommunales à participation majoritaire : rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/1)*
9. *Les Affaires économiques – Intercommunales à participation provinciale minoritaire : Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/2)*
10. *Modifications à apporter à la représentation provinciale au sein de certaines Intercommunales.  
(document 04-05/35)*
11. *L'Agriculture : Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/3)*
12. *La Culture : rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/4)*
13. *L'Education physique et les Sports : Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/5)*
14. *La Jeunesse : Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/6)*
15. *L'Enfance et les Affaires sociales : Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/7)*
16. *Le Logement : Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.  
(document 04-05/8).*

17. *Modifications à apporter à la représentation provinciale au sein de certaines Sociétés d'habitations sociales.*  
(document 04-05/36)
18. *L'Enseignement: Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.*  
(document 04-05/9)
19. *La Formation et les Centres PMS : Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.*  
(document 04-05/10)
20. *Les Prêts d'études : Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.*  
(document 04-05/11)
21. *Modifications du Statut de l'Ecole Provinciale d'Aide Médicale Urgente – EPAMU.*  
(document 04-05/37)
22. *Le Tourisme : Rapport d'activités 2003-2004 et perspectives d'avenir.*  
(document 04-05/15)
23. *Approbation des comptes de gestion 2003 des fonds provenant des legs.*  
(document 04-05/34)
24. *Budget 2004 – 3ème série de transferts budgétaires.*  
(document 04-05/22)
25. *Budget 2004 – 3ème série de modifications budgétaires.*  
(document 04-05/23)
26. *Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires du budget 2004 – 4ème série.*  
(document 04-05/24)
27. *Désignation d'un comptable des matières à la Haute Ecole L-E Troclet.*  
(document 04-05/25)
28. *Modification du règlement-tarif des frais de projet, de contrôle et de surveillance des travaux exécutés par les Services techniques provinciaux.*  
(document 04-05/26)
29. *Mise en non-valeurs de créances dues à l'Administration centrale provinciale – compte produits divers.*  
(document 04-05/27)
30. *Mise en non-valeurs de créances dues au Centre Princesse Astrid de La Gleize.*  
(document 04-05/28)
31. *Mise en non-valeurs de créances dues à la Bibliothèque du Service des Affaires culturelles de la Province de Liège.*  
(document 04-05/29)
32. *Services provinciaux : marché de services – Mode de passation et conditions de marché pour la souscription d'emprunts pour le financement d'investissements provinciaux.*  
(document 04-05/38)
33. *Arrêt du compte général des Fonds gérés par la Députation permanente pour l'année 2003 (compte budgétaire).*  
Document 04-05/20)

34. *Perception en 2005 de diverses taxes provinciales et règlements y afférents.*  
(document 04-05/19)
35. *Budget provincial 2005.*  
(document 04-05/18)
36. *Budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2005 – 1ère série d'emprunts de couverture des dépenses extraordinaires.*  
(document 04-05/21)
37. *Approbation du P.-V. de la réunion du 23 septembre 2004 et successivement des réunions d'octobre 2004.*

### **Séance à Huis-clos**

38. *Nomination d'un(e) directeur(trice) à l'école polytechnique de Huy – Enseignement de la Province de Liège*  
(document 04-05/31)
- 39 *Nomination d'un(e) directeur(trice) à l'Institut provincial d'enseignement secondaire de Seraing.*  
(document 04-05/32)
- 40 *Nomination de deux inspecteur(trice)s de l'enseignement provincial.*  
(document 04-05/33)

### **II ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE**

1. *Services provinciaux – Marché de fourniture – Mode de passation et conditions de marché pour l'acquisition d'un camion porte-container pour l'IILE.*  
(document 04-05/39)
2. *Services provinciaux – Marché de travaux - Mode de passation et conditions de marché pour les travaux de rénovation du Musée de la Vie wallonne – Lots 1, 2 et 3.*  
(document 04-05/40)
3. *Services provinciaux – Marché de travaux - Mode de passation et conditions de marché pour l'Institut provincial de formation des services publics – Gros-œuvre.*  
(document 04-05/41)
4. *Services provinciaux – Marché de travaux – Plan triennal 2004-2005-2006 – Modification.*  
(document 04-05/42)

### **III ORDRE DU JOUR DES QUESTIONS D'ACTUALITÉ.**

- *Question d'un membre du Conseil provincial relative à la réaction de la Province au nouveau projet du « Contrat d'avenir pour les Wallons »*

### **IV COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT.**

*M. Jean-Claude MEURENS, Président informe les membre de l'Assemblée des dispositions qu'il a prises en ce qui concerne la tenue des réunions d'octobre du Conseil provincial qu'il soit convenu dès à présent et ce, à l'instar des années passées :*

- que les interventions devront avoir lieu, dans la mesure du possible, assez rapidement, dès lors que la discussion générale a été ouverte,
- que la discussion générale pourra, si nécessaire, rester ouverte pendant 2 séances successives, au maximum,
- que les réponses aux interventions seront formulées quant à elles, soit à l'issue de la discussion générale, soit au plus tard dans les 48 heures, et ce, en principe en début de séance et il insiste auprès de chaque Conseiller et Député permanent pour que ces dispositions qui visent au bon déroulement des séances soient scrupuleusement respectées.
- en ce qui concerne le dépôt des amendements budgétaires éventuels, il appartiendra aux membres de l'Assemblée, lors de l'examen des points portés à son ordre du jour, de déposer ceux-ci conformément au prescrit de l'article 82 de notre Règlement d'ordre intérieur et ce jusqu'à la date limite du vendredi 22 octobre 2004 au plus tard et rappelle qu'une 2<sup>ème</sup> réunion de la 7<sup>ème</sup> Commission (Finances et Services provinciaux) se tiendra le vendredi 15 octobre à 14 heures 45.
- in fine, M. MEURENS, Président informe l'Assemblée de la tenue d'une séance à huis clos à l'issue de la séance de la réunion du vendredi 15.

#### **V LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 SEPTEMBRE 2004.**

Monsieur Georges FANIEL, Premier Secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2004.

#### **VI ÉLOGE FUNÈBRE.**

M. le Président fait l'éloge funèbre de feu M. Egide MOREAU, ancien Député permanent.

#### **VII QUESTIONS D'ACTUALITÉ.**

**QUESTION D'ACTUALITÉ D'UN CONSEILLER PROVINCIAL RELATIVE À LA RÉACTION DE LA PROVINCE AU NOUVEAU PROJET DU « CONTRAT D'AVENIR POUR LES WALLONS ».**  
(DOCUMENT 04-05/A1)

M. Alain DEFAYS, Conseiller provincial explicite sa question à la tribune.

La réponse de la Députation permanente sera donnée demain par M. André GILLES, Député permanent.

#### **VIII DISCUSSION ET VOTE DES CONCLUSIONS DES RAPPORTS SOUMIS À L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE.**

**LA COMMUNICATION ET L'INFORMATION :**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR**  
(DOCUMENT 04-05/14)

De la tribune M. Gérard GERGES fait rapport sur ce point de l'ordre du jour au nom du Bureau, lequel invite l'Assemblée provinciale à prendre connaissance dudit rapport.

La discussion générale est ouverte.

Mme Claudine RUIZ-CHARLIER et M. Louis GENET interviennent à la tribune.

Plus personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.

*La réponse de la Députation permanente sur ce point de l'ordre du jour est prévue pour la prochaine séance.*

**LES RELATIONS EXTÉRIEURES DE LA PROVINCE :  
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR  
(DOCUMENT 04-05/14)**

*De la tribune Mme Ann CHEVALIER fait rapport sur ce point de l'ordre du jour au nom du Bureau, lequel invite l'Assemblée provinciale à prendre connaissance dudit rapport.*

*La discussion générale est ouverte.*

*Mme Claudine RUIZ-CHARLIER intervient à la tribune*

*Plus personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.*

*La réponse de la Députation permanente sur ce point de l'ordre du jour est prévue pour la séance du lundi 18 octobre 2004.*

**LES BÂTIMENTS, VOIRIES ET COURS D'EAU :  
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR  
(DOCUMENT 04-05/14)**

*De la tribune Mme Anne-Marie PERIN fait rapport sur ce point de l'ordre du jour au nom de la 8<sup>ième</sup> Commission, laquelle invite l'Assemblée provinciale à prendre connaissance dudit rapport.*

*La discussion générale est ouverte.*

*Mme Nicole DAHNER et MM. Alain ONKELINX, Philippe DODRIMONT et Maurice DEMOLIN interviennent à la tribune.*

*M. Jean-Claude MEURENS prend acte que Mme Anne-Marie PERIN, MM. Théo BRUYERE, Claudy MERCENIER et Freddy LEONARD interviendront demain et que par conséquent, la continuation de la discussion sur ce point de l'ordre du jour est reportée également à la prochaine réunion*

**INTRANET :  
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR  
(DOCUMENT 04-05/14)**

*De la tribune M. Dominique DRION fait rapport sur ce point de l'ordre du jour au nom du Bureau, lequel invite l'Assemblée provinciale à prendre connaissance dudit rapport.*

*La discussion générale est ouverte.*

*M. le Président prend acte que MM. Louis GENET et Roger SOBRY se sont inscrits pour intervenir demain et que par conséquent, la continuation de la discussion sur ce point de l'ordre du jour est reportée également à la prochaine réunion*

**ACQUISITION PAR LA PROVINCE DE LIÈGE DE L'IMMEUBLE SIS RUE DES CROISIERS,  
17, À LIEGE, PROPRIÉTÉ DE MONSIEUR YVAN VIGNERON DE FEXHE-LE-HAUT-  
CLOCHER  
(DOCUMENT 04-05 / 30)**

De la tribune M. Théo BRUYERE fait rapport sur ce point de l'ordre du jour au nom de la 8<sup>ème</sup> Commission, laquelle invite l'Assemblée provinciale à adopter par 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, le projet de résolution

La discussion générale est ouverte.

Personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.

Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées à l'unanimité

En conséquence le Conseil adopte la résolution suivante :

Vu la proposition d'acquisition du rez-de-chaussée commercial sis rue des Croisiers, 17, à LIEGE, adressée à votre Députation permanente, par son propriétaire, Monsieur VIGNERON Yvan de Fexhe-Le-Haut-Clocher, moyennant un prix fixé à 70.000 EUR ;

Considérant que la réalisation de cet investissement répond entièrement aux besoins exprimés par le Service provincial des Affaires culturelles, dans un souci de visibilité accrue de ses activités et de désengorgement du 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble abritant les Services de la Culture au 15, rue des Croisiers ;

Vu le rapport de Monsieur le Receveur de l'Enregistrement en date du 3 mai 2004, estimant à 62.000 EUR la valeur vénale de cet immeuble cadastré à LIEGE, 1<sup>ère</sup> division, section A n° 1759.

Vu le courrier en date du 15 mai 2004 émanant de Monsieur VIGNERON se ralliant à ce prix de 62 000€ ;

Vu le décret du 12 février 2004 organisant les Provinces Wallonnes et notamment son article 46 ;

Sur le rapport de la Députation permanente;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>: D'ACQUERIR, par voie de gré à gré, le rez-de-chaussée commercial sis rue des Croisiers, 17, à LIEGE, cadastré 1<sup>ère</sup> division, section A n° 1759, propriété de Monsieur VIGNERON Yvan de Fexhe-Le-Haut-Clocher, pour le prix de 62.000 EUR.

Article 2 : DE CHARGER la Députation permanente des modalités d'exécution de cette acquisition.

En séance à Liège, le 14 octobre 2004

Par le Conseil :

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY.

Le Président,

Jean-Claude MEURENS

**SERVICES PROVINCIAUX – MARCHÉ DE TRAVAUX – MODE DE PASSATION ET  
CONDITIONS DE MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU MUSÉE DE LA VIE  
WALLONNE – LOTS 1, 2 ET 3  
(DOCUMENT 04-05 / 40)**

De la tribune Mme Francine REMACLE fait rapport sur ce point de l'ordre du jour au nom de la 8<sup>ème</sup> Commission, laquelle invite l'Assemblée provinciale à adopter par 10 voix POUR et 5 ABSTENTIONS, le projet de résolution

*La discussion générale est ouverte.*

*Personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.*

*Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées*

*Votent POUR : les groupes PS, MR et CDH-CSP*

*S'ABSTIENT : le groupe ECOLO*

*En conséquence le Conseil adopte la résolution suivante :*

*Attendu qu'il s'avère nécessaire de procéder à la réalisation des travaux de rénovation du Musée de la Vie Wallonne pour ce qui concerne le lot 1 : gros œuvre et parachèvements (estimé à 3.008.094,36 € hors T.V.A., soit 3.639.754,18 € T.V.A. comprise), le lot 2 : électricité (estimé à 384.541,31 € hors TVA, soit 465.294,99 € TVA comprise) et le lot 3 : chauffage, ventilation, climatisation (estimé à 644.770,00 € hors TVA, soit 780.171,70 € TVA comprise) ;*

*Considérant que ces travaux s'inscrivent dans une perspective du développement culturel en Province de Liège et sont subsidiables dans le cadre du programme FEDER « Objectif II » ;*

*Vu les cahiers spéciaux des charges proposant les conditions de ces marchés;*

*Considérant que 3 adjudications publiques peuvent être organisées en vue de leur attribution ;*

*Attendu que les crédits sont inscrits au budget extraordinaire de la Province pour l'exercice 2004 (et seront le cas échéant complétés par une inscription en 2005) en faveur du financement de ces travaux ;*

*Vu les propositions formulées à cet effet par rapport du 5 octobre 2004 de la Direction générale des Services techniques provinciaux et approuvées par la Députation permanente ;*

*Vu le décret du 12 février 2004 du Parlement wallon organisant les provinces wallonnes et notamment son article 48, et les dispositions de la loi provinciale non abrogées;*

*Décide*

**Article 1<sup>er</sup>** *Trois adjudications publiques seront organisées en vue d'attribuer le marché relatif à l'entreprise de travaux de rénovation au Musée de la Vie wallonne – lot 1 : gros œuvre et parachèvements estimée à 3.008.094,36 € hors T.V.A., soit 3.639.794,18 € T.V.A. comprise, le marché relatif à l'entreprise électricité estimée à 384 541,31 € hors TVA, soit 465 294,99 € TVA comprise, le marché relatif à l'entreprise de chauffage, ventilation, climatisation estimée à 644.770,00 € hors T.V.A ,soit 780.171,70 € T.V.A. comprise*

**Article 2** *Les cahiers spéciaux des charges fixant les conditions de ces marchés sont approuvés.*

**Article 3** *Expédition de la présente résolution sera transmise au Ministère de la Région wallonne, Commissariat général au Tourisme et Direction générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, ainsi qu'au Ministère de la Communauté française, en vue de l'obtention des subsides.*

*En séance à Liège, le 14 octobre 2004*

*Par le Conseil provincial,*

*La Greffière provinciale,*

*Marianne LONHAY*

*Le Président,*

*Jean-Claude MEURENS*

**SERVICES PROVINCIAUX – MARCHÉ DE TRAVAUX – MODE DE PASSATION ET  
CONDITIONS DE MARCHÉ POUR L'INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION DES AGENTS  
DES SERVICES PUBLICS – GROS – ŒUVRE  
(DOCUMENT 04-05 / 41)**

**SERVICES PROVINCIAUX – MARCHÉ DE TRAVAUX – PLAN TRIENNAL 2004-2005-2006 –  
MODIFICATION  
(DOCUMENT 04-05/42)**

*M. Jean-Claude MEURENS, Président informe l'Assemblée que la 8<sup>ième</sup> Commission a désigné un seul rapporteur pour ces deux points et il invite, à la tribune, M. Marcel STIENNON a faire rapport sur ces deux points de l'ordre du jour. Le rapporteur fait rapport et informe l'assemblée du résultat du vote de la 8<sup>ième</sup> Commission laquelle invite l'Assemblée provinciale à adopter par 10 voix POUR et 5 ABSTENTIONS, le projet de résolution 04-05/41 et par 12 voix POUR et 3 ABSTENTIONS, le projet de résolution 04-05/42*

*La discussion générale est ouverte.*

*Personne ne demandant la parole, la discussion générale est déclarée close.*

*Mises aux voix, les conclusions du rapport sont approuvées*

*Document 04-05/41*

*Votent POUR : les groupes PS, MR et CDH-CSP*

*S'ABSTIENT : le groupe ECOLO*

*Document 04-05/42*

*Le rapport est adopté à l'unanimité*

*En conséquence le Conseil adopte les deux résolutions suivantes :*

*Document 04-05/41 :*

*Attendu qu'il s'avère nécessaire dans le cadre de la construction de l'Institut de Formation des Agents des Services publics de procéder à la réalisation de l'entreprise de travaux de gros œuvre, estimée à 3.355.666,41 € hors T.V.A., soit 4.060.356,36 € T.V.A. comprise ;*

*Vu le cahier des charges et les plans fixant les conditions de ce marché;*

*Considérant qu'une adjudication publique peut être organisée en vue de l'attribution du marché ;*

*Attendu qu'un crédit de 4.512.715,00 € est inscrit au budget extraordinaire de la Province pour l'exercice 2004 en faveur du financement de ces travaux ;*

*Vu le décret du Parlement wallon du 12 février 2004 organisant les provinces wallonnes et notamment son article 48, et les dispositions de la loi provinciale non abrogées ;*

Décide

**Article 1<sup>er</sup>** Une adjudication publique sera organisée en vue d'attribuer le marché relatif à l'entreprise de travaux de gros œuvre de l'Institut provincial de Formation des Agents des Services publics estimée à 3.355.666,41 € hors T.V.A. soit 4.060.356,36 € T.V.A. comprise.

**Article 2** Le cahier spécial des charges et les plans fixant les conditions de ce marché sont approuvés.

**Article 3** Expédition du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Ministre de la Région wallonne chargé des Pouvoirs locaux, Direction générale des Pouvoirs locaux, rue Van Opré 91 à 5000 JAMBES/NAMUR, en vue de l'obtention des subsides.

En séance à Liège, le 14 octobre 2004

Par le Conseil provincial,

Document 04-05/42

Revu sa résolution du 25 mars 2004 arrêtant le programme triennal 2004-2005-2006 des travaux susceptibles d'être subventionnés par la Région wallonne dans le cadre des dispositions du décret du 1er décembre 1988 ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2004 par lequel M. le Ministre de la Région wallonne chargé des travaux subsidiés approuve ledit programme triennal ;

Considérant que le projet des travaux de gros œuvre du bâtiment destiné à abriter l'Institut de Formation des Agents des Services publics, prévu dans ce programme triennal pour l'année 2005, a été adopté par résolution d'octobre 2004 de son assemblée;

Considérant qu'il s'indique de prévoir le financement de ces travaux à charge de l'année 2004, le solde de cette entreprise, nécessaire au financement des travaux de finalisation de la construction (parachèvements, électricité, chauffage...) restant inscrits en 2005 ;

Attendu qu'il s'agit d'une modification formelle de ce programme, les montants totaux dudit programme restant inchangés ;

Vu le décret précité du 1er décembre 1988 et plus particulièrement ses articles 5 et 8 ;

Vu le décret du Parlement wallon du 12 février 2004 organisant les Provinces wallonnes, et notamment ses articles 32 et 48, et les dispositions de la loi provinciale non abrogées;

Décide

**Article 1** : le programme triennal des travaux pour les années 2004, 2005 et 2006 est modifié comme suit :

### **2004**

- |  |             |
|--|-------------|
| 1. Toiture du bâtiment abritant les locaux administratifs et techniques du Service provincial des Expositions et des Archives provinciales | 525.456 €   |
| 2. Acquisition d'un bâtiment – Administration centrale provinciale   | 2.500.000 € |
| 3. Entrepôt d'Ans (Réserves et archives provinciales) :<br>Renforcement de la structure de la toiture plate                                | 102.885 €   |

4. Construction de l'Institut de Formation des Agents des Services publics – gros œuvre	4.060.357 €
<b>Total 2004</b>	<b>7.188.698 €</b>
<b>2005</b>	
1. Administration centrale provinciale : Travaux de rénovation	1.515.525 €
2. Travaux de rénovation et d'extension des bureaux de l'immeuble « Frankignoul » à Grâce-Hollogne	878.218 €
3. Construction de l'Institut provincial de formations des Agents des Services publics – parachèvements, électricité, chauffage, abords	1.769.643 €
<b>Total 2005</b>	<b>4.163.386 €</b>
<b>2006</b>	
1. Administration centrale provinciale : Remplacement des châssis extérieurs et rénovation des Façades	1.151.012 €
2. Construction d'un garage pour les cars à l'immeuble « Frankignoul » à Grâce-Hollogne	506.990 €
3. Construction d'une extension à l'imprimerie du complexe provincial des Hauts-Sarts	311.454 €
<b>Total 2006</b>	<b>1.969.456,50 €</b>
<b>Total général 2004-2005-2006</b>	<b>13.321.540,50 €</b>

Article 2 : la présente résolution sera soumise à l'approbation de M. le Ministre de la Région wallonne chargé des Pouvoirs locaux.

En séance à Liège, le 14 octobre 2004

Par le Conseil provincial,

La Greffière provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Jean-Claude MEURENS

**LA SANTÉ PUBLIQUE, L'ENVIRONNEMENT ET LA QUALITÉ DE LA VIE**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR**  
**(DOCUMENT 04-05/13)**

De la tribune M. Victor MASSIN fait rapport sur ce point de l'ordre du jour au nom de la 9<sup>ème</sup> Commission, laquelle invite l'Assemblée provinciale à prendre connaissance dudit rapport.

La discussion générale est ouverte.

MM. Roger SOBRY et Louis GENET interviennent à la tribune.

M. Jean-Claude MEURENS prend acte que les orateurs suivants se sont inscrits pour intervenir demain : Mmes An CHEVALIER, Marie FLAMAND, MM. Pierre GIELEN, Claudy MERCENIER et Marcel LHOEST et que par conséquent, la continuation de la discussion sur ce point de l'ordre du jour est reportée également à la prochaine réunion

**L'AGRICULTURE**  
**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2003-2004 ET PERSPECTIVES D'AVENIR**  
**(DOCUMENT 04-05/03)**

De la tribune M. Freddy LEONARD fait rapport sur ce point de l'ordre du jour au nom de la 2<sup>ième</sup> Commission, laquelle invite l'Assemblée provinciale à prendre connaissance dudit rapport.

La discussion générale est ouverte.

M. Louis GENET intervient de son banc.

M. le Président prend acte que Mme Anne-Marie PERIN et M. Marcel DRIESMANS interviendront demain et qu'exceptionnellement il accepte que Mmes Nicole STASSEN et Irène MARAITE interviendront le lundi 18 octobre et que par conséquent, la continuation de la discussion sur ce point de l'ordre du jour est reportée aux deux prochaines réunions

**IX APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE.**

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet au cours de la présente réunion, le procès-verbal de la réunion du 2004 est approuvé.

**X CLÔTURE DE LA RÉUNION.**

M. le Président déclare close la réunion de ce jour.

L'Assemblée se sépare à 16 heures 45.

Par le Conseil,

La Greffière provinciale,



Marianne LONHAY

Le Président,



Jean-Claude MEURENS